

ce qu'elle rencontrera sur son trajet, et que, par suite, les erreurs de distance n'auront plus d'importance.

La zone dangereuse devient ainsi immense.

La nouvelle balle a cette propriété, jusqu'à présent inconnue, sa trajectoire est rasante. De sorte que si l'on met face à face une section française, avec le 1886 muni de la nouvelle cartouche, et une section allemande armée du 1898, le chef de section français pourra commettre une erreur double, dans l'appréciation de la distance, de celle que pourra commettre le chef de section allemand pour obtenir le même résultat.

Autrement dit : "le feu de la section française sera deux fois plus meurtrier que le feu de la section allemande, de force égale."

C'est aux officiers d'artillerie de Bourges, et surtout à l'ingénieur Vieille, le fameux inventeur de la poudre B., que l'on doit cet accroissement formidable de la puissance de notre armement. La nouvelle cartouche a un étui semblable à l'ancienne ; la balle est très pointue, plus longue et plus légère de quelques grammes que l'ancienne.

L'augmentation de la charge de poudre et de la longueur de la cartouche a pu être obtenue sans changer la chambre de notre fusil 1886, chambre qui était trop grande et causait des ruptures d'enveloppes, et des crachements signalés faisaient la joie des Allemands.

Aujourd'hui, "les rôles sont renversés" : la chambre du fusil 1898 allemand, c'est-à-dire du fusil nouveau, ne peut loger à la fois plus de poudre et une balle plus longue.

Il en résulte que les "Allemands ne peuvent utiliser notre invention", à moins de refaire un armement qu'ils viennent à peine de terminer et de dépenser quatre à cinq cents millions, et encore leur faudrait-il quatre ans !

La nouvelle cartouche, les nouveaux canons, les sous-marins, tous supérieurs, assurent donc à la France le premier rang parmi les puissances militaires du monde, et tout cela en dépit des inepties du général André, qui n'est qu'un imbécile.

D'un autre côté, la pauvre France, qui étend tous les jours son empire colonial, a les yeux sur le Maroc, et c'est un bon morceau, qu'elle croquera certainement un de ces quatre matins.

◆◆ Pendant que ces choses se passent là-bas, le Canada vend sa moisson, qui a été excellente, et s'occupe beaucoup d'un certain chemin de fer, qui fera à peu de frais du bien au pays, disent les uns, et qui coûtera trop cher, d'après les autres.

C'est toujours la même histoire quand il s'agit d'une nouvelle entreprise, et le bon Lafontaine a dit avec raison :

Est bien fou du cerveau
Qui prétend contenter tout le monde et son père.

LEON LEDIEU.

LES ECHOS de MONTREAL

Au risque de passer pour un grincheux, j'ai entrepris de signaler, dans ces échos, certains travers de la société. Quoiqu'il sans nous être propres, nous n'en sommes pas exempts, et, ils pourraient à la longue affecter profondément notre grande famille Canadienne-française.

Ne serait-ce qu'à ce titre, ces accidents de la morale publique méritent d'être considérés de sérieuse façon.

J'aborderai donc, selon l'occasion, différentes questions d'intérêt général, très simplement j'en présenterai les principales particularités à mes lecteurs.

Sans parti pris, je tâcherai de montrer ce qu'elles ont de pernicieux, et la façon d'éviter le mal qui les caractérise. J'éviterai les personnalités, afin de ne froisser personne; mais, cela ne m'empêchera pas de faire mon devoir de chroniqueur consciencieux.

Assez ingrat de sa nature, ce programme n'est pas irréalisable.

En effet, s'il est exact que toutes les vérités ne sont pas bonnes à dire, cette règle souffre des exceptions. Lesquelles valent la peine d'être enregistrées, ne serait-ce qu'à titre documentaire !

Si le public en pouvait tirer un salutaire enseignement, j'en serais fort heureux, et j'espère qu'on me pardonnera certaines formules, parfois sévères, lorsqu'elles seront de rigueur.

Donc, cette semaine les grands journaux quotidiens ont mené une petite campagne contre les maisons de jeu.

La police est intervenue et a vidé quelques tripots, où des chevaliers du tapis-vert donnaient libre cours à leur passion favorite.

Dans une grande ville comme Montréal, ce fait se renouvelle assez souvent pour qu'on n'y fasse guère attention.

Aussi, s'il n'eût été question que de menu fretin, de gens qui risquent quelques dollars péniblement acquis, une fois de plus, le silence se serait fait sur ces razzias légales. Mais un fait plus grave, quoique de même nature, s'est produit.

Il paraîtrait, toujours d'après les gazettes locales, qu'un ponte aux goussets bien garnis aurait perdu, en un seul coup, une assez forte somme.

On dit quelque huit mille dollars. Une petite fortune, chers lecteurs !

Or, le gagnant ayant fait Charlemagne d'une vingtaine de mille dollars, la situation devint très intéressante, dans le salon huppé où avait lieu la ruineuse partie de poker dont il s'agit.

En somme, ceci aussi pourrait être passé sous silence, si un incident qui s'ensuivit ne donnait lieu à quelques considérations philosophiques.

La forte somme perdue ne pouvant donner lieu à une grande surprise, quand on pense aux millions que des joueurs perdent en un jour, à Monte-Carlo ou dans certains clubs d'Europe, sans parler de ceux d'Amérique.

Toutefois, ce qui surprend davantage, c'est la façon dont le perdant a fait face à l'heure douloureuse du paiement.

Se trouvant à court de bank-notes, il aurait offert un chèque au gagnant, qui, en galant homme, s'empressa de l'accepter.

Les dettes de jeu, d'après un code international et tacite—c'est peut-être ce qui lui donne plus de force qu'aux autres—doivent être réglées dans les vingt-quatre heures.

Mais, et voici où le problème se complique. Le chèque de huit mille et quelque cent dollars allait faire, une fois payé, une rude brèche au compte courant de son signataire.

Que fait celui-ci ?

Il donne tout simplement à la banque l'ordre de ne pas l'honorer. C'est simple, comme vous voyez, en apparence bien entendu !

On dit pourtant que le gagnant ne l'entend pas de cette oreille ; que les tribunaux vont être saisis de cette partie de cartes, dont l'amer souvenir demeurera pour plus d'un, n'en doutons pas !

Si vous le voulez bien, considérons ce qui s'est passé, au point de vue moral. Les juges régleront l'aspect légal de ce fait divers, et les parties en cause, dont j'ignore les noms, s'en tireront comme elles pourront, peu nous importe.

Donc, voici des gentlemen, des pères de famille, qui entament une partie de cartes que l'on présente devenir fort sérieuse. Chacun, entre deux cigares, fait l'appel de ses fonds, boit fort probablement une lampée de liqueur pour se donner de l'estomac et : allez-y, on fait les mises.

A ce moment, soyons-en certains, le monde extérieur s'efface de plus en plus de la pensée de ces intrépides amis de la Dame de Pique. Ils oublient famille, affaires, engagements. Les bouts de carton funestes, si chers à Charles VI, fascinent les joueurs, et ils entrevoient la fortune qui papillonne autour du tapis vert, leur faisant risette.

Déjà plus d'un de ces messieurs a écorné les gros billets de banque, qui pourraient faire vivre une famille pendant un an, qui rendraient l'existence possible à plus d'un malheureux !

Ils ne songent pas à cela, la fièvre du gain les grise. Ils perdent et continuent à jouer, histoire de se "refaire", c'est le terme, je crois ?

Ceux qui gagnent désirent gagner davantage. Ça continue.

Mais tout a une fin, même les parties de poker, que la police n'interrompt pas, et pour cause !

L'heure des liquidations de jeu sonne.

La transpiration perle sur plus d'un front. C'est le quart d'heure de Rabelais !

Crânement on signe un chèque, on sort. Il fait nuit, l'air réveille ; on maudit le cauchemar qu'on vient de vivre. Soudain, de plus en plus grande apparaît son horreur.

Que de choses compromises par cette folie, se dit-on.

C'est parfois l'avenir d'un enfant, ou celui d'un commerce qu'on vient de ruiner.

Des voix aux conseils mauvais bourdonnent aux oreilles du vaincu de la soirée.

—Non, pense-t-il : je ne paierai pas ce chèque. Au fond, les conventions sociales sont idiotes ! X, qui a gagné, est assez riche. Il pourra se passer de ce que la fortune lui octroya en une seconde !

Et puis, continue notre homme : nous sommes en pays d'affaires, il s'agit d'être habile ; je ne serai pas dupé !

Les excuses qu'il veut se donner se suivent, les doutes se dessinent.

Le coup a-t-il été franc ? La donne impeccable ?

Un peu d'auto-suggestion aidant, la résolution malhonnête est prise. Elle n'a rien de comparable aux nobles traits de jadis.

On ne se brûle plus la cervelle pour ces bagatelles !

C'est fort heureux, il est vrai, mais ce qui se passe n'est guère plus louable.

Voilà un homme qui se déshonore, un autre qui le poursuit en justice et le méprise. Le tout, grâce à une passion immorale et insensée en ses appétits.

Quelle leçon pour la galerie ; n'en profitera-t-elle pas ?

Les messieurs dont je vous entretiens n'auraient-ils pas mieux fait, ce soir-là, de s'en aller coucher ?

Un honnête bourgeois ne saurait impunément jouer le rôle d'un grand seigneur. A chacun sa place en ce bas-monde !

M'est avis que la sage conduite dont je parle, quoique prosaïque, leur eût convenu.

Que ne se souvenaient-ils du bon Lafontaine et de sa fable de : "La grenouille qui veut se faire aussi grosse qu'un boeuf" !

Baccarat, poker, roulette, courses à Paris, coups de bourse, etc., les lois devraient vous extirper ainsi que la plus mauvaise des ivraies de la pensée humaine.

Mais, peut-être y a-t-il des magistrats, des officiers de police, même des législateurs qui vous aiment.

Alors, tout s'explique, sans vous excuser.

* * *

Lorsqu'on fait de la chronique impersonnelle, non politique, on en arrive, presque sans le vouloir, à subir la force corrélatrice des idées.

Leur ordre s'enchaîne, et un thème est à peine abandonné, que son suivant glisse au bout de la plume.

C'est sans doute une sorte de modulation cérébrale de ce genre qui me porte à passer de considérations concernant les jeux de hasard, à des pensées d'un caractère similaire, bien qu'en apparence très différents.

Les journaux à grand tirage vont encore nous fournir matière à réflexion, certains de leurs entrefilets étant parfois douloureusement suggestifs ; d'autant plus qu'ils se répètent à intervalles rapprochés.

Je fais ici allusion aux annonces concernant des individus qui, soudain, disparaissent du foyer familial. Ce sont tantôt de tout jeunes adolescents des deux sexes, tantôt des adultes. Et, c'est un père, ou une mère, ou un parent, quand ce ne sont pas des amis, qui demandent des nouvelles des disparus.